



L'ANCRAGE EUROPÉEN DE LA SLOVAQUIE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – République slovaque à Bratislava et sa région

25 au 28 avril 2017

Alors que la présidence du Conseil de l'Union européenne par la Slovaquie s'est achevée le 1^{er} janvier 2017, une délégation sénatoriale du groupe d'amitié France-République slovaque conduite par sa présidente, Mme Hélène Conway-Mouret, accompagnée de Mme Gisèle Jourda, vice-présidente, et de M. Pierre Medevielle, s'est rendue à Bratislava et dans ses environs.



Jouant un rôle d'impulsion, ce pays a montré que l'Europe peut apporter des réponses à nombre de préoccupations de ses citoyens.



La délégation avec S.E. M. Christophe Léonzi, ambassadeur de France, Mme Lucia Nicolson-Duris, vice-présidente du parlement et Mme Katarina Csefalvayova, présidente du groupe d'amitié Slovaquie-France du Conseil national slovaque

I. Un partenaire européen actif

La délégation a été reçue au Conseil national slovaque (parlement monocaméral), par des membres du groupe d'amitié et de la commission des Affaires européennes, dont ses vice-présidents, Mme Katarina Csefalvayova, du parti de centre droit Most-Híd, membre de la coalition gouvernementale et M. Martin Klus, du parti libéral SaS, de l'opposition.

Membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004 et de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 2009, la Slovaquie souhaite jouer un rôle de liaison entre le noyau de la zone euro et les Etats membres qui ne disposent pas de la monnaie commune, comme ses trois partenaires du groupe de Visegrád ou V4 (la Pologne, la République tchèque et la Hongrie). Elle s'est également particulièrement illustrée en organisant le sommet de Bratislava, le 16 septembre 2016, l'un des points d'orgue de la présidence slovaque.

Les échanges entre la délégation et les parlementaires ont porté sur l'avenir de l'Europe après le Brexit mais également sur la défense européenne, les relations avec la Russie, la montée des populismes, la gestion des flux migratoires et la lutte contre le terrorisme.

S'agissant des élections législatives du 5 mars 2016, elles ont été remportées par le parti Smer-SD (parti socialiste européen). Toutefois, le parti néo-fasciste LSNS de M. Marian Kotleba est entré au parlement avec 8,04 % des votes (14 sièges sur 150) et le parti national slovaque SNS, exclu du parlement en 2012, y retrouve 15 sièges avec 8,64 % des suffrages.

Concernant la question des flux migratoires, les députés ont rappelé la position de la Slovaquie, qui est opposée aux « quotas obligatoires » de réfugiés, ainsi qu'à tout mécanisme permanent et contraignant, et ont plaidé, en revanche, pour une « solidarité active ».



M. Pierre Medevielle, Mme Hélène Conway-Mouret, Mme Gisèle Jourda et S.E. M. Christophe Léonzi devant la statue « Bienvenue », du sculpteur Ján Kulich, près du Conseil national

La délégation a approfondi les sujets de politique internationale et de défense lors d'un déjeuner avec des *think tanks* slovaques (Association slovaque de politique étrangère, Institut slovaque de politique de sécurité, Institut des affaires publiques, Globsec) ainsi que la question des difficultés économiques de la Russie, de son influence et de ses tentatives de « déstabilisation ».

La délégation s'est également entretenue avec M. Ivan Korčok, secrétaire d'État aux Affaires européennes. En réponse aux questions sur les négociations dans le cadre du Brexit, il a fait valoir que, sans chercher à pénaliser le Royaume-Uni, il convenait de défendre les intérêts des « 27 » et de faire en sorte que cette sortie n'inspire pas d'autres pays. Il a rappelé que le Conseil européen, les 27 et 29 avril 2017, devait non seulement permettre de manifester l'unité des « 27 » face aux « excellents négociateurs » que sont les Britanniques, mais aussi être axé sur le respect des différentes étapes, à savoir la gestion de la sortie de l'Union avant toute définition des relations futures.

Interrogé sur la situation des États des Balkans occidentaux, M. Korčok a exprimé son inquiétude sur leur détermination à porter le projet européen face aux difficultés de réformer et aux blocages politiques auxquels la plupart sont confrontés. Sans précipiter l'élargissement, il conviendrait, selon lui, de récompenser au fur et à mesure leurs progrès en ouvrant des chapitres de négociation.

« Tout vide engendré par un désintéret éventuel de l'Union européenne pour les Balkans serait rapidement comblé par la Russie », a-t-il ajouté.



Entretien avec M. Ivan Korčok, secrétaire d'État aux Affaires européennes en présence de S.E. M. Christophe Léonzi

S'agissant de la Turquie, M. Korčok a évoqué le dilemme résultant de la nécessité de poursuivre le dialogue avec le régime de M. Recep Erdoğan afin d'exercer une pression, tout en dénonçant les mesures ayant conduit à l'incarcération de milliers de prisonniers politiques.

En ce qui concerne la défense commune, M. Korčok a indiqué que la Slovaquie se montrait ouverte à son renforcement. Toutefois, il convient préalablement de « parler d'une seule voix » en matière de politique étrangère et de sécurité commune. En outre, le Brexit pourrait être, selon lui, l'opportunité d'affirmer, en matière de sécurité interne et externe, le bien-fondé du projet européen face aux arguments nationalistes.

Lors de l'entretien avec le secrétaire d'État à l'environnement, M. Norbert Kurilla, la délégation a salué l'une des réussites majeures de la présidence du Conseil de l'Union européenne par la Slovaquie : la ratification de l'Accord de Paris sur le climat.



La délégation avec le secrétaire d'État à l'environnement, M. Norbert Kurilla

En réponse aux interrogations de la délégation sur sa mise en œuvre par la Slovaquie, M. Kurilla a indiqué qu'elle serait axée sur quatre secteurs essentiels : le transport, le bâtiment, les déchets et l'agriculture. Quant à l'industrie et au secteur énergétique, s'ils sont traités via le système ETS (*Emission Trading Scheme*), la Slovaquie s'efforce d'apporter un

soutien public aux industries énergétiques.

Quant au bouquet énergétique, la Slovaquie y défendant la place de l'énergie nucléaire, M. Kurilla a indiqué que la part de cette dernière est de 50 %. Toutefois, il a insisté sur les efforts mis en œuvre afin de porter à 14 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale d'ici 2020. Cet objectif devrait être réalisé grâce au développement du solaire, de la biomasse et de l'hydroélectricité.

Le déplacement a été également l'occasion de faire le point sur la situation des 450 000 Roms slovaques ainsi que sur l'action du Ministre plénipotentiaire en charge de ce dossier, M. Abel Ravasz, qui a pris ses fonctions en 2016 à la suite de la démission de son prédécesseur M. Peter Pollak.



Entretien de la délégation, en présence de S.E. M. Christophe Léonzi, avec M. Ábel Ravasz, Ministre plénipotentiaire chargé des Roms, M. Albert Németh, Directeur du Bureau chargé des Roms, M. Juraj Kuruc, Directeur du Département d'analyses et des concepts, Mme Lucia Hargašová et M. Ján Baláž, en charge du contrôle et de l'évaluation des politiques d'intégration des communautés roms

Majoritairement installée dans la moitié Est du pays, la communauté Rom, estimée à près de 8 % de la population constitue la deuxième minorité la plus importante après la minorité hongroise (550 000). M. Abel Ravasz a rappelé que si deux tiers d'entre eux sont plus ou moins intégrés, un tiers est considéré comme marginalisé et subit des conditions d'extrême pauvreté dans des bidonvilles où le taux de chômage est parfois supérieur à 90 %.

Une des missions des services du Ministre plénipotentiaire est de généraliser la scolarisation en école maternelle en la rendant obligatoire pendant au moins un an. En effet, seuls 30 % des enfants roms sont scolarisés en maternelle.

En matière de santé, le programme « communautés en bonne santé » permet de former et de rémunérer des aides-soignants auprès de 350 communautés roms.

Le financement de ces actions est assuré par une enveloppe européenne de 380 millions d'euros, répartie sur la période 2014-2020.

II. Un partenaire industriel privilégié

L'importance des investissements français en Slovaquie en fait un partenaire privilégié. On dénombre, en effet, 400 filiales de 220 entreprises françaises employant 23 000 personnes.

Outre l'industrie plastique (Bourbon), l'énergie (Veolia, Cofely), le BTP (groupes Bouygues et Vinci), les télécommunications (Orange), la chimie et la pharmacie (Sanofi, Servier), l'industrie mécanique et automobile est particulièrement bien représentée avec le Groupe PSA Peugeot Citroën et ses équipementiers. La délégation sénatoriale a pu visiter l'usine PSA de Trnava, capitale régionale de l'Ouest du pays.



Mme Hélène Conway-Mouret, Mme Gisèle Jourda et M. Pierre Médevielle visitant l'usine PSA

En service depuis 2006, cette usine qui emploie 4 200 personnes constitue une véritable locomotive économique régionale. Ses ateliers de ferrage, emboutissage, peinture et montage produisent la C3 Picasso, la Citroën C3 et la Peugeot 208.

L'organisation de la production, résolument axée sur la digitalisation et l'utilisation des données numériques, place PSA non seulement au deuxième rang des constructeurs automobiles européens, mais l'a également transformé en fournisseur de services de mobilité.

Ainsi l'usine de Trnava utilise les dernières technologies d'automatisation. Sa conception *ab nihilo* a permis de mettre en œuvre une organisation particulièrement performante.

Quatre équipes permettent à l'usine de fonctionner en continu, à l'exception du dimanche entre 2h15 et 18 heures.

En réponse aux interrogations des sénateurs sur les conditions de travail, il a leur a été précisé que le salaire mensuel brut moyen perçu dans cette usine est supérieur de 420 euros à celui appliqué en Slovaquie. En outre, un système de polyvalence sur plusieurs postes avec rotation a été mis en place. L'usine devant faire face à une demande toujours plus importante, une voiture est ainsi produite toutes les minutes, soit 1 350 par jour.

La position de cette usine est toutefois fragilisée par la prochaine implantation d'une usine Jaguar land Rover à Nitra qui se situe à 50 km du site de Trnava. Ce point a été évoqué lors de l'entretien de la délégation avec le président de la Région de Nitra, M. Milan Belica. Ce dernier a dit espérer le maintien d'une coopération dynamique avec la région Champagne-Ardenne, après la réorganisation régionale.

III. La francophonie, un avenir à construire

L'essor de la francophonie en Slovaquie date des années 1990. Si le pays a rejoint l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en tant qu'observateur en 2000, on n'y dénombre que 2 % environ de francophones. Toutefois, la délégation a été impressionnée par la motivation des acteurs de la francophonie lors de la visite de l'Institut français et de deux lycées, le lycée Metodova de Bratislava et le lycée polyvalent de Nitra. Ces deux établissements ont reçu le label FrancEducation, gage d'excellence, que Mme Conway-Mouret a particulièrement promu. La section bilingue du lycée Metodova, qui accueille 284 élèves, constitue l'un des piliers de la coopération bilatérale linguistique et éducative.



Visite à l'Institut français de l'exposition d'artistes slovaques ayant résidé en France avec S.E. M. Christophe Léonzi et M. Jean-Pierre Jarjanette, Conseiller culturel à l'Ambassade de France

Quant à l'Institut français, créé en 1990, il opère dans les milieux culturels, et au-delà, dans la sphère dite de la diplomatie d'influence afin de promouvoir l'expertise internationale française et l'attractivité de la France pour tous. Son champ d'action est donc vaste. Il intervient notamment en matière de bourses d'études, de formation des enseignants, de stages et d'organisation de conférences.

Les échanges sur l'avenir de la francophonie se sont poursuivis notamment en présence de Mme Maria Krasnohorska, ancienne Ambassadrice de la Slovaquie à Paris, Conseillère du Ministre des Affaires étrangères. Enfin, la rencontre avec les conseillers consulaires, MM. Louis Sarrazin et Frédéric Le Vouédec-Guéganno, a permis à la délégation d'échanger sur la communauté française composée de 976 personnes dont les deux tiers résident à Bratislava.

*

En conclusion, le déplacement de la délégation a non seulement permis de renforcer les liens institutionnels avec la Slovaquie mais également d'en mesurer l'ancrage européen.

Composition de la délégation



Mme Hélène CONWAY-MOURET
Présidente du groupe
Sénatrice des Français établis hors de France
(Socialiste et républicain)



Mme Gisèle JOURDA
Vice-présidente du groupe
Sénatrice de l'Aude
(Socialiste et républicain)



M. Pierre MÉDEVIELLE
Membre du groupe
Sénateur de Haute-Garonne
(UDI-UC)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_532.html